

**République du Bénin
Coopération Bénino-Allemande**

**Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Direction des Forêts et des Ressources Naturelles**

**GTZ - GFA Terra Systems
Projet N° : 2001.2027.9-001.00**

**Projet Restauration des Ressources Forestières dans la
Région de Bassila, PRRF**

**Plan d'opération, Phase 5
Juillet 2001 - Juin 2004**

Objectif du Projet :

Les populations de la Sous-Préfecture de Bassila gèrent les ressources forestières d'une manière durable

Résultat 1 :

Des méthodes adéquates d'identification et de planification de mesures importantes pour l'aménagement durable des ressources forestières au niveau des villages sont appliquées.

Résultat 2 :

Les capacités organisationnelles des structures villageoises et des autres organisations, partenaires villageois pour l'exécution des activités planifiées sont renforcées

Résultat 3 :

Les techniques en production et transformation des principaux produits forestiers sont améliorées

Résultat 4 :

Le marketing et la commercialisation des produits forestiers sélectionnés sont renforcés.

Résultat 5 :

La surveillance des forêts où le Projet intervient est assurée

Résultat 6 :

La capitalisation des expériences qui ont été un succès au projet et le transfert des compétences aux structures pérennes sont réalisés.

- 1.1 : Former les groupes cibles et les agents des structures pérennes en techniques de planification.
- 1.2 : Assister les populations à élaborer et à mettre en œuvre le plan de travail et budget annuels.
- 1.3 : Assister les populations à élaborer les codes locaux.

2.1 : Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du cadre d'intervention et d'organisation des partenaires villageois.

2.2 : Définir avec les partenaires villageois leurs besoins de formation et réaliser ces formations.

2.3 : Renforcer les capacités d'auto gestion des partenaires villageois

2.4 : Aider les partenaires villageois à définir et mettre en œuvre le cadre de coopération avec les autres structures.

3.1 : Poursuivre la formation des Partenaires villageois et des agents du projet sur les techniques améliorées de production et de transformation.

3.2 : Assister les partenaires villageois dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans des forêts classées, des forêts privées et des terroirs villageois

3.3 : Réaliser des études pour l'amélioration des activités de production et de transformation

4.1 : Appuyer les producteurs à faire la promotion des produits forestiers

4.2 : Appuyer la commercialisation des produits forestiers.

4.3 : Appuyer les acteurs dans l'organisation de la restitution des formations (Marketing, animation, transport).

- 5.1 : Poursuivre la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires
- 5.2 : Appuyer la mise en œuvre des codes locaux
- 5.3. Faire appliquer les textes législatifs et réglementaires.
- 5.4. : Appuyer la création de nouveaux Comités de Contrôle des Exploitations Forestières
- 5.5 : Assister et suivre le bon fonctionnement des Comités de Contrôle des Exploitations Forestières.
- 5.6 : Renforcer les capacités d'intervention du cantonnement et du Comité de Direction et de Surveillance.

6.1 : Elaborer et mettre œuvre un plan de capitalisation.

6.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de transfert.